

Procès Verbal Assemblée Générale annuelle du 11 Juin 2024

Les résolutions suivantes sont soumises au vote de l'Assemblée Générale :

Résolution n° 1 : Approbation du rapport moral et d'activités 2022

Après en avoir pris connaissance, en avoir débattu et délibéré, l'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activité 2023.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour : 6
--------------------------------	--------------	----------	-----------------

Résolution n°2 : Approbation du rapport financier 2023 et vote du quitus

Ayant pris connaissance du bilan et du compte de résultat 2023, ayant entendu le rapport du Commissaire aux comptes, après en avoir débattu et délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes arrêtés au 31/12/23 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Ne prend pas part au vote :	1 Abstention :	Contre :	Pour : 5
--------------------------------	-------------------	----------	-----------------

Résolution n° 3 : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 aux reports à nouveau.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour : 6
--------------------------------	--------------	----------	-----------------

Résolution n° 4 : Désignation du Conseil d'Administration

Le président Frédéric Arnaud fait procéder à la désignation des membres du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, après vote et délibération, approuve la nouvelle liste du Conseil d'administration à date d'effet du 12 juin 2024.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour : 6
--------------------------------	--------------	----------	-----------------

Résolution n° 5 : Vote du Projet Associatif présenté à la Ville de Lyon, et désignation du mandataire pour représenter l'association dans le cadre des négociations liées à la convention de fonctionnement.

Ayant pris connaissance du Projet Associatif pour la Ville de Lyon, L'Assemblée Générale, après vote et délibération, approuve ce projet.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour : 6
--------------------------------	--------------	----------	-----------------

L'Assemblée Générale désigne Rosario Elia, pour représenter l'association dans le cadre des échanges et négociations liés à la convention de fonctionnement.

Frédéric ARNAUD, Président

